



**AVIS DE PLAINTE EN VERTU DE LA
LOI SUR LE STATUT DE L'ARTISTE**

I. Plaignant

Nom : _____

Adresse : _____

Adresse électronique : _____

Numéro de téléphone : __ (____) _____

Numéro de télécopieur : __ (____) _____

II. Représentant autorisé du plaignant

Nom du représentant : _____

Adresse : _____

Adresse électronique : _____

Numéro de téléphone : __ (____) _____

Numéro de télécopieur : __ (____) _____

III. Intimé

Nom de la personne, des personnes, de l'organisme ou des organismes contre qui la plainte est présentée : _____

Adresse : _____

Adresse électronique : _____

Numéro de téléphone : __ (____) _____

Numéro de télécopieur : __ (____) _____

IV. Détails de la plainte

Veillez décrire les événements qui sont à l'origine de la plainte. *(Utilisez des feuilles supplémentaires si nécessaire)*

Quelles sont les dispositions de la *Loi sur le statut de l'artiste* qui, selon vous, estimez-vous ont été violées ?

- paragraphe 32a) paragraphe 32b) article 35
 article 50 - *indiquez quel(s) alinéa(s)* : _____
 article 51 - *indiquez quel(s) alinéa(s)* : _____
 article 52

À quelle date avez-vous pris connaissance des agissements ou des circonstances à l'origine de la plainte ?

V. Mesures correctives recherchées

Quelles mesures ont été prises jusqu'à maintenant pour tenter de régler cette plainte ? *(Utilisez des feuilles supplémentaires si nécessaire.)*

Selon vous, quelle serait la meilleure façon de résoudre cette plainte (c.-à-d. quelle serait la mesure de redressement nécessaire) ? *(Utilisez des feuilles supplémentaires si nécessaire.)*

VI. Langue préférée pour les procédures du Conseil

Anglais Français Bilingue

Par la présente, j'atteste que les faits énoncés dans cette plainte sont véridiques au meilleur de ma connaissance.

Signature du plaignant _____

Date : _____

Les renseignements personnels fournis sur le présent formulaire sont recueillis aux seules fins de l'administration de la *Loi sur le statut de l'artiste* et il est possible d'y avoir accès en communiquant avec le Conseil. Ces renseignements peuvent être utilisés dans les motifs de décisions écrits du Conseil et ceux-ci peuvent être publiés sur son site Internet.

Transmettez une copie à l'intimé.